



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/20250713

Domaine : 1.2

Date de convocation : 5 décembre 2025

Date de l'affichage : 5 décembre 2025

Date d'affichage de la délibération : 12 décembre 2025

Objet : 13 – SMBO - Entretien des cheminements le long des Berges de l'Oise

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures,

Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoints au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Christine CAVRO, Monique MERIZIO, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Frédéric DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE (à partir de 20h45), Yannick MAURICE, Sylvie MORELLE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Françoise ROMANETTI a donné pouvoir à Monsieur Stéphane MARIE-JOSEPH
- Madame Nicole THENIN a donné pouvoir à Madame Jocelyne LIMOZIN
- Madame Agnès LUXIN a donné pouvoir à Madame Emilie DA SILVA
- Madame Tatjana PUSKAS a donné pouvoir à Monsieur Thibault HUMBERT
- Monsieur Jean-Guillaume CARONE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY (jusqu'à 20h45)

Monsieur Akim BOUKDOUR a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 28 (jusqu'à 20h45), 29 (à partir de 20h45)
- Votants : 33

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur Jean-Pierre HARDY, adjoint au Maire chargé des Travaux, voirie, cimetières, hygiènes et sécurité, embellissement de la ville,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Travaux, voirie, cimetière, hygiène et sécurité, embellissement de la ville,

CONSIDERANT la nouvelle organisation mise en place au sein du Syndicat Mixte des Berges de l'Oise (SMBO) pour améliorer leur fonctionnement (marché d'entretien de taille avec de nouvelles entreprises),

Accusé de réception en préfecture  
095-219502184-20251211-20250713-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2025  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

CONSIDERANT que la commune d'Eragny-sur-Oise souhaite confier au Syndicat les missions de la carte 3 de ses statuts (uniquement sur le volet fonctionnement), par le biais d'une convention de délégation de compétences, afin de bénéficier d'opérations globalisées d'entretien et de valorisation des berges,

CONSIDERANT que cette prise en charge de l'entretien comprend 2,4 km de berges, pour un montant de 5 600€ TTC,

CONSIDERANT que ce montant suit le programme suivant :

- 1 passage annuel de taille arbustif
- 1 passage annuel de ramassage de feuilles
- 1 intervention d'abattage, si nécessaire
- 4 entretiens d'ouverture visuelle inférieure ou égale à 5 m
- Frais de structure

APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le SMBO pour l'entretien des cheminements le long des berges de l'Oise, telle qu'annexée.

DIT que les crédits seront prévus aux budgets des exercices concernés.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise  
Conseiller régional d'Ile-de-France

Accusé de réception en préfecture  
095-219502184-20251211-20250713-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2025  
Date de réception préfecture : 19/12/2025